



SOMMAIRE

ZOOM SUR...

La rentrée universitaire dans l'académie de Bordeaux 1

MÉTIERS / EMPLOI

- La mobilité professionnelle en Aquitaine 3
- Concours «Regards sur les métiers» 4

FORMATIONS ET DIPLOMES

- Inscriptions au certificat de capacité d'orthophoniste 4
- Nouveau concours Avenir+ 5
- Quoi de neuf diplômes? 5
- Les résultats aux examens de l'enseignement agricole en juin 2015 7

REPÈRES

- Seulement la moitié des recalés au bac en 2013 se sont réinscrits l'année suivante 2
- Faire des études supérieures, et après? 3
- L'éducation nationale en chiffres 4
- L'état de l'École 5

HANDICAP

- Guide pour la scolarisation des enfants en situation de handicap 8

ONISEP INFOS

- Publications nationales 6
- Publication régionale 7
- Concours Onisep 8
- Mise à jour sur le site Onisep Aquitaine 8

CIJA

- Partir au pair à l'étranger 9



ZOOM SUR...

La rentrée universitaire dans l'académie de Bordeaux



À l'occasion de la conférence de rentrée universitaire du 23 septembre 2015, Olivier Dugrip, recteur de l'académie de Bordeaux, chancelier des Universités d'Aquitaine a fait le point sur les effectifs étudiants et a présenté les axes principaux de l'action académique pour l'enseignement supérieur.

● Les effectifs de l'enseignement supérieur en Aquitaine

Les effectifs étudiants ont augmenté de 2,4 % pour l'année 2014-2015 avec un total de 117 971 étudiants. Plus précisément, les effectifs sont en augmentation à l'université (+ 1,85 %), en IUT (+ 1,5 %) et dans les écoles d'ingénieurs publiques et privées (+ 5,7 %). Les sections de techniciens supérieurs (STS) et les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) connaissent une baisse respective de 1,99 % et de 0,63 % des effectifs.

● L'enseignement supérieur et la recherche en Aquitaine

➤ **Stratégie nationale pour l'enseignement supérieur (rapport StraNES)**
- le rapport pour la stratégie nationale pour l'enseignement supérieur doit permettre de fixer les objectifs et les orientations des 10 prochaines années ; les propositions issues du rapport seront soumises prochainement aux instances représentatives (réforme du processus d'orientation post-bac, développement de la pédagogie active et de l'outil numérique...).



REPÈRES

Seulement la moitié des bacheliers 2013 se sont réinscrits l'année suivante



Dans sa dernière note d'information, la DEPP constate que sept élèves recalés au baccalauréat sur dix se réinscrivent l'année suivante dans les séries générales et technologiques, et seulement trois sur dix dans la voie professionnelle. La non-poursuite d'études a un effet significatif sur la probabilité d'être lauréat en 2014 : un candidat recalé au bac GT en 2013 sur deux l'obtient l'année suivante, mais seulement un sur cinq au bac professionnel.

Consulter la Note d'information N°34 - octobre 2015 :

<http://www.education.gouv.fr/cid94083/seulement-la-moitie-des-recalés-au-baccalauréat-2013-se-sont-reinscrits-l-annee-suivante.html>

La lettre d'information de l'Onisep Aquitaine
Tour de Séze
3 terrasse Front du Médoc
BP 20016
33007 Bordeaux Cedex

Directeur de la publication :
Éric MORTELETTE
Rédacteur en chef :
Luc DIAZ

Chef de projet :
Caroline PEIGNIER

Rédaction : Tangi BOURLÈS,
Caroline PEIGNIER

PAO : Chantal GALLAIS

Relecture : Peggy BESSON

Dépôt légal : 4^e trimestre 2015
ISSN : 1968-987X

Reproduction, même partielle, interdite sans autorisation et indication d'origine

➤ Paysage universitaire rénové

- 44 projets en cours dans le cadre du programme **Investissements d'avenir** dont l'objectif est de « favoriser l'excellence par le financement de projets pédagogiques et scientifiques innovants ». Quelques exemples : IdEx Université de Bordeaux, laboratoires et équipements d'excellence, société d'accélération de transfert de technologie (SATT), projet nano-biotechnologies... ;

- **Opération Campus** : programme immobilier et d'aménagement par la réhabilitation du patrimoine immobilier universitaire pour favoriser l'attractivité du campus de Bordeaux aussi bien auprès des étudiants, des enseignants et des chercheurs qu'à l'international ;

- le nouveau **Contrat de Plan État-Région** (CPER) aquitain 2015-2020 a été signé en juillet dernier. Cet outil de dialogue entre collectivités et universités permet d'investir massivement pour l'amélioration du cadre de vie universitaire : nouveaux locaux pour le service « administration de la scolarité » (campus Carreire), réhabilitation du bâtiment K à Pessac (Université Bordeaux Montaigne), réalisation d'un local pour produits chimiques dangereux et d'un PC sécurité (UPPA)...

➤ Favoriser la réussite de tous les étudiants

- préserver le pouvoir d'achat des étudiants : gel des droits d'inscription, réforme des bourses sur critères sociaux (en 2014-2015, 32 938 bourses sur critères sociaux ont été versées par le Crous de Bordeaux Aquitaine) ; depuis la rentrée 2015, les étudiants de l'enseignement agricole bénéficient du versement mensuel de leur bourse ; aides financières diverses (aide au mérite, aide à la mobilité internationale, dispositif aquimob, prestation compensatoire du handicap...);

- faciliter l'accès au logement des étudiants avec notamment la construction de 11 912 nouveaux logements dans l'académie depuis 2013 et le versement de différentes aides financières (CAF, LOCA-PASS, la Caution locative étudiante (Clé) et le dispositif Clé Aquitaine ;

- ouverture d'un espace multi-services sur le campus Pessac-Talence-Gradignan ;
- mise en œuvre de l'année de césure dans les parcours étudiants qui est désormais encadrée juridiquement et permet à l'étudiant de conserver ses droits ;
- hausse de la gratification des stages : le taux horaire minimal passe de 3,30 à 3,60 euros, soit environ 45 euros supplémentaires par mois.

➤ Une orientation choisie et accompagnée du lycée à l'université

- organisation d'actions pour faciliter la liaison lycée-enseignement supérieur (journées Infosup, Aquitec, salon du lycéen et de l'étudiant, salons Studyrama, JPO des universités, rencontres thématiques...);

- orientation active : entretiens d'orientation en 1^{re} et en terminale ;

- procédure APB en 3 phases : information à partir de décembre, inscription de janvier à mars et admission de mi-juin à mi-juillet. Pour la session 2015, les statistiques APB montrent une hausse du nombre de candidats vers l'académie de Bordeaux avec 37 036 vœux 1, soit une augmentation de 6,9 % par rapport à 2014. Les vœux 1 se répartissent ainsi : licence (39,5 %), BTS/BTSA (30,4 %), DUT (14,5 %) et CPGE (6,5 %) ;

- la part des candidats issus de terminales professionnelles admis en BTS est en hausse et atteint 30,3 %, de même que la part des élèves issus de la voie technologique admis en DUT s'élève à 25,6 % ;

- promouvoir l'égalité des chances des élèves dans l'accès aux filières d'excellence (23 cordées de la réussite labellisées dans l'académie) ;

- dispositif « meilleurs bacheliers » pour lutter contre l'autocensure dans l'orientation : en Aquitaine, à la rentrée 2015, 99 candidats ont accepté une proposition dans une formation sélective : CPGE (51), BTS (28), DUT (10), ING (7), IEP (3).

➤ Formation des enseignants

- le concours des enseignants et des personnels d'éducation pour 2016 prévoit 25 000 nouveaux recrutements ;

- à la rentrée 2015, 2 187 étudiants sont inscrits à l'ESPE d'Aquitaine dont 1234 en master Meef 1^{er} degré et 556 en master Meef 2nd degré ;

- nouveau dispositif à la rentrée 2015 : étudiants apprentis professeurs (EAP) qui remplacent les emplois d'avenir professeurs. Ce dispositif s'inscrit dans le plan national de développement de l'apprentissage dans la fonction publique. Il est ouvert aux candidats âgés de 18 à 24 ans, inscrits en 2015-2016 en L2 ou L3 Allemand ou



REPÈRES

Faire des études supérieures, et après ?

La crise économique de 2008 a-t-elle impacté l'insertion des jeunes de la génération sortie en 2010 de l'enseignement supérieur, qu'ils soient sortis diplômés ou non ? Quels emplois occupaient ces 369 000 jeunes trois ans après leur sortie ? Connaissent-ils tous le déclassement et quelles évolutions ont-ils vécues ? Cette nouvelle enquête du Céreq présente de façon détaillée les parcours de la génération 2010 entre la sortie des études et l'emploi.

Faire des études supérieures, et après ?
Enquête Génération 2010 - Interrogation 2013

<http://www.cereq.fr/publications/Nef/Faire-des-etudes-superieures-et-apres-Enquete-Generation-2010-Interrogation-2013>

Anglais ou Lettres ou Mathématiques, et qui s'engagent à suivre le parcours de « pré-professionnalisation enseignement » pour présenter le CAPES. L'étudiant apprenti professeur est un salarié recruté par contrat de droit privé et relevant du statut juridique des apprentis. La rémunération est fixée en pourcentage du smic selon l'âge et le niveau d'étude. La formation est partagée entre périodes d'enseignements, de stages et mise en situation permettant d'initier le futur enseignant aux gestes professionnels attendus dans son métier, au travail en équipe et à la prise en compte des publics scolaires dans leur diversité.

➤ Développer l'apprentissage dans l'enseignement supérieur

- en 2013-2014, 7 % des étudiants étaient en alternance dont 4 % à l'université. L'objectif à terme est de doubler le nombre d'étudiants apprentis à tous les niveaux de formations.

En Aquitaine, le nombre d'étudiants apprentis est en constante évolution et on compte 5 005 apprentis dans l'enseignement supérieur en 2015.

- l'apprentissage se développe aussi dans la fonction publique avec l'objectif de 4 000 apprentis dès la rentrée 2015, dont 2 075 au sein de l'éducation nationale. L'académie de Bordeaux propose 79 places, réparties entre les services du rectorat, les DSDEN, les collèges et les lycées. Les formations proposées vont du bac pro au master.

Retrouvez l'ensemble de ces thématiques détaillées dans le dossier de presse du rectorat :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/2015-2016/09/3/DP-rentreeuniversitaire2015_-final_472093.pdf

Annexes (dossiers de presse des établissements Université de Bordeaux, Université Bordeaux Montaigne, UPPA, Bordeaux INP Aquitaine, Sciences Po Bordeaux, Crous Bordeaux-Aquitaine) :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/2015-2016/09/7/DP_annexes_472097.pdf

MÉTIER / EMPLOI

La mobilité professionnelle en Aquitaine

L'Insee Aquitaine publie les résultats d'une étude établie entre octobre 2011 et octobre 2012 portant sur la mobilité professionnelle en Aquitaine. Cette enquête a été menée conjointement avec Aquitaine Cap Métiers.

La mobilité professionnelle peut prendre plusieurs formes : changement d'entreprise, de métier, de poste ou de niveau de qualification. Certains domaines professionnels concentrent de fortes mobilités comme l'administration-gestion d'entreprise et le commerce. On constate des échanges importants entre ces deux domaines : 3 500 salariés ont quitté le domaine de la gestion, administration d'entreprises pour le celui du commerce et 4 000 salariés l'ont fait dans le sens inverse. Ce flux de salariés d'un secteur vers un autre s'explique par la proximité entre des emplois et/ou métiers de domaines différents.

A contrario, certains secteurs professionnels sont moins concernés par ces mobilités professionnelles en raison d'une forte spécialisation des métiers ou d'une plus forte stabilité : enseignement formation ; santé, action sociale, culturelle et sportive ; administration publique, professions juridiques, armée, police ; politique, religion.

Ces changements professionnels sont plus fréquents en début de carrière avec un taux de mobilité qui s'élève à 28 % chez les moins de 30 ans contre 17 % chez les 30-44 ans et 14 % pour les 45 ans et plus. Cette mobilité professionnelle se traduit le plus souvent par une augmentation du niveau de qualification et un changement d'entreprise. C'est notamment le cas dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration, alimentation ; le commerce et le BTP où les jeunes sont proportionnellement les plus nombreux.

Consulter Insee Analyses n°12 - Septembre 2015 « Au cours d'une année, près d'un salarié aquitain sur cinq change de famille professionnelle » :

http://www.aquitaine-cap-metiers.fr/c/document_library/get_file?uuid=c393d4b9-8313-4e57-98e9-91ba9bdaefe5&groupId=103412



REPÈRES

L'éducation nationale
en chiffres

Cette synthèse des caractéristiques et des tendances du système éducatif français présente les principaux chiffres clés pour l'année scolaire en cours : population scolaire, effectifs d'enseignants, coût de l'éducation, part des secteurs public et privé, diplômes délivrés, insertion professionnelle des jeunes.

- Les grands chiffres
- Le coût de l'éducation
- Les académies
- Le premier degré
- Le second degré
- Les sortants du système éducatif

Télécharger le document :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/2015/58/6/DEPP_grands_chiffres_2015_482586.pdf



Concours «Regards sur les métiers»

Partenaire des 44^e Olympiades des métiers qui se dérouleront en Aquitaine les 25 et 26 mars 2016, Aquitaine Cap Métiers organise avec le soutien du Conseil régional, la 3^e édition du concours « **Regards sur les métiers** ».

Ce concours est ouvert aux jeunes inscrits dans un établissement aquitain :

- collégiens ;
- apprentis de moins de 18 ans ou jeunes en DIMA ;
- jeunes suivis par un Pôle relais insertion.

L'objectif de ce concours est de permettre aux élèves de découvrir, et de faire découvrir, en illustrant sur un support de leur choix, un métier choisi parmi les 58 en compétition lors des Olympiades.

Le support peut être, au choix une BD, un reportage photo ou une affiche.

Calendrier :

- Inscriptions au concours jusqu'au 10 décembre 2015.
- Envoi des réalisations avant le 10 février 2016.
- Remise des prix le 25 mars 2016 pendant les sélections régionales des Olympiades des métiers.

Retrouvez toutes les informations sur le concours (règlement, liste des 58 métiers, formulaire d'inscription) sur le site d'Aquitaine Cap Métiers :

<http://www.aquitaine-cap-metiers.fr/web/guest/le-concours>



FORMATIONS ET DIPLÔMES

Inscriptions au **certificat de capacité d'orthophoniste**

Le concours d'entrée en première année du certificat de capacité d'orthophoniste est ouvert aux lycéens de terminale (sous réserve d'obtention du baccalauréat), aux titulaires du baccalauréat ou du DAEU ou de tout autre diplôme admis en équivalence. Les dossiers d'inscriptions sont à télécharger sur le site de l'université de Bordeaux du 19 octobre au 13 décembre 2015 et doivent être renvoyés pour le 14 décembre 2015 au plus tard. Le concours se déroulera le 3 mars 2016. Les frais d'inscription au concours s'élèvent à 80 euros.

Contact :

Université de Bordeaux - Collège santé
Gestion des cursus étudiants formations paramédicales
Case 148, 146 rue Leo Saignat
33076 Bordeaux cedex
Tél. : 05 57 57 12 80
delphine.perrin@u-bordeaux.fr

En savoir plus sur le certificat de capacité d'orthophoniste :

<https://sante.u-bordeaux.fr/Vos-etudes/Etudes-paramedicales/Orthophonie>

REPÈRES

L'état de l'École



Cette vingt-cinquième édition de **L'état de l'École** rassemble les indicateurs statistiques essentiels pour analyser le système éducatif français et apprécier les politiques mises en œuvre. Structuré autour des moyens affectés à l'école, des conditions de scolarisation et des résultats des élèves, ce document s'attache à décrire les principales évolutions en cours et apporte l'éclairage des comparaisons internationales. Il souligne les efforts engagés ainsi que les progrès restant à accomplir, notamment en matière de lutte contre les inégalités liées à l'origine sociale, économique et culturelle des élèves.

Télécharger le document :

<http://www.education.gouv.fr/cid57102/l-etat-de-l-ecole-30-indicateurs-sur-le-systeme-educatif-francais.html>

Nouveau concours Avenir+

Le **concours Avenir** qui permet aux élèves de terminales S et STI2D de candidater dans 6 écoles d'ingénieurs (ECE Paris, EIGSI, EPF, ESTACA, EISTI et ESILV) évolue avec la création d'un nouveau concours spécifique pour les étudiants post-bac qui souhaitent intégrer l'une des 6 écoles en 1^{re}, 2^e, 3^e ou 4^e année.

L'objectif est de simplifier les démarches d'inscription aux admissions parallèles en regroupant les candidatures en une procédure unique. Les candidats ne rempliront qu'un seul dossier d'inscription en ligne avec des frais de candidatures uniques et réduits quel que soit le nombre d'écoles choisies.

Les élèves de terminales S et STI2D bénéficient toujours de la même procédure commune à toutes les écoles via le portail APB. Cette procédure s'appelle désormais **Avenir Bac**.



Source : Communiqué de presse Concours Avenir

En savoir plus :

<http://www.concoursavenir.fr/slideshow/la-marque-concours-avenir-propose-desormais-avenirbac-et-avenir/>

Quoi de neuf diplômes ?

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

BP Assurances

Arrêté du 2 octobre 2015 - JO du 23 octobre 2015

<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/10/2/MENE1523453A/jo/texte>

Abrogation : dernière session d'examen en 2019

Classes des sections d'enseignement général et professionnel adapté

Arrêté du 21 octobre 2015 - JO du 25 octobre 2015

<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/10/21/MENE1525055A/jo/texte>

Volumes horaires des enseignements applicables aux élèves des sections d'enseignement général et professionnel adapté

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DE Psychomotricien

Arrêté du 8 septembre 2015 - JO du 10 octobre 2015

<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/9/8/AFSH1521368A/jo/texte>

Modification du nombre d'étudiants à admettre en première année d'étude préparatoire au DE de psychomotricien paru dans l'arrêté du 8 septembre 2015 : pour l'Aquitaine 56 places au lieu de 54

DE Masseur-kinésithérapeute

Décret n°2015-1110 du 2 septembre 2015 - JO du 4 septembre 2015

<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/9/2/AFSH1516234D/jo/texte>

Nouveau programme d'étude conduisant au DE de masseur-kinésithérapeute : accès à la formation, dispenses de scolarité, durée et contenu du programme, référentiels d'activités, de compétences et de formation

ONISEP INFOS

VIENT DE PARAÎTRE

publication nationale

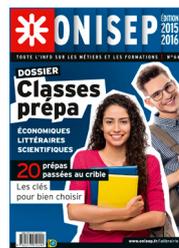


Les métiers de l'environnement et du développement durable

Collection Parcours
Septembre 2015
152 pages
12 € (version papier)
8 € (version PDF)

VIENT DE PARAÎTRE

publication nationale



Classes prépa

Collection Dossiers
Octobre 2015
176 pages
9 € (version papier)
6 € (version PDF)

Pour toute commande :
Tél. 05 40 54 71 41

DE Masseur-kinésithérapeute

Arrêté du 2 septembre 2015 - JO du 4 septembre 2015

<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/9/2/AFSH1516238A/jo/texte>

Nouvelles règles s'appliquant aux étudiants entrant en première année de formation à compter de la rentrée de septembre 2015

Grade de licence

Décret n°2015-1168 du 21 septembre 2015 - JO du 23 septembre 2015

<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/9/21/MENS1518225D/jo/texte>

Attribution du grade de licence aux titulaires de certains diplômes

DE Professeur de théâtre

Décret n°2015-1227 du 2 octobre 2015 - JO du 4 octobre 2015

<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/10/2/2015-1227/jo/texte>

Réforme du diplôme d'État de professeur de théâtre

Études d'odontologie

Arrêté du 12 octobre 2015 - JO du 15 octobre 2015

<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/10/12/AFSH1524149A/jo/texte>

Nombre d'étudiants en odontologie pouvant signer un contrat d'engagement de service public au titre de l'année universitaire 2015-2016

Études de médecine

Arrêté du 12 octobre 2015 - JO du 15 octobre 2015

<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/10/12/AFSH1524151A/jo/texte>

Nombre d'étudiants et d'internes en médecine pouvant signer un contrat d'engagement de service public au titre de l'année universitaire 2015-2016

AUTRES

Animation et direction en séjours de vacances, en accueils sans hébergement et en accueils de scoutisme

Arrêté du 1^{er} octobre 2015 - JO du 9 octobre 2015

<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/10/1/NJS1515947A/jo/texte>

Liste des titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en séjours de vacances, en accueils sans hébergement et en accueils de scoutisme

Sources : JO, BOEN et BOESR du 8 septembre au 25 octobre 2015

Les résultats aux examens de l'enseignement agricole en juin 2015

ONISEP INFOS

VIENT DE PARAÎTRE
publication régionale



La voie des pros

Cinq nouvelles fiches viennent abonder cette collection à destination des collégiens, utilisables par les équipes éducatives dans la mise en place du nouveau Parcours Avenir. Un outil synthétique qui peut s'inscrire dans une démarche de première approche d'un secteur d'activité, de ses métiers et des parcours de formations (du CAP au BTS).

Ces « 4 pages » présentent de manière synthétique quelques métiers phares dans différents secteurs d'activité et les diplômes associés, du CAP au BTS ainsi que leur lieu de préparation dans l'académie de Bordeaux.

Nouveaux titres

- Architecture et paysage
- Commerce et services de proximité
- Hygiène-Propreté-Environnement
- Métiers du bâtiment - Gros œuvre
- Les Métiers des travaux publics

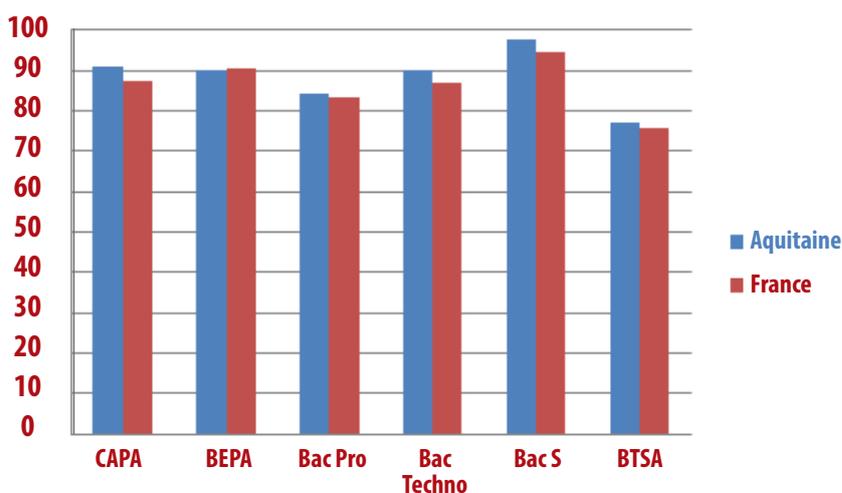


Cette collection est diffusée aux abonnés des publications de l'Onisep Aquitaine

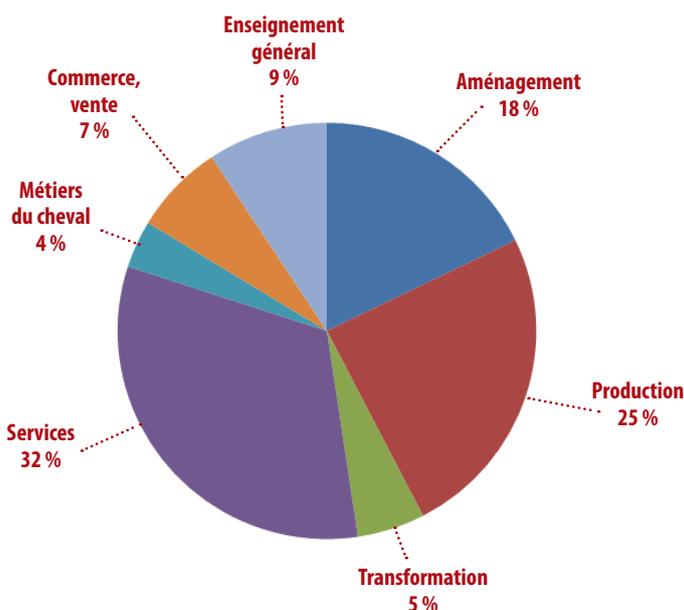
La DRAAF Aquitaine publie l'ensemble des résultats aux examens de l'enseignement agricole.

À la session 2015, 5 083 candidats étaient inscrits dans une formation de l'enseignement agricole en Aquitaine, 4 207 candidats ont été admis, soit un taux de réussite de 85,5 %.

Taux de réussite par type de diplômes



Répartition des diplômés par secteur de formation, tous niveaux confondus



Source : DRAAF Aquitaine - Service régional de la formation et du développement

Retrouvez l'ensemble des résultats, détaillés par spécialité de diplôme : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/R7215A26.pdf>

ONISEP INFOS



MISE À JOUR

sur www.onisep.fr/bordeaux

➤ **TABLEAU RÉCAPITULATIF DES NOUVEAUX DIPLÔMES DE LA RENTRÉE 2015**

<http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Aquitaine/Toute-l-actualite/Nouveaux-diplomes>

➤ **FICHES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES**

<http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Aquitaine/Espace-pedagogique/Publications-ressources/Dispositifs-pedagogiques-Fiches-pratiques>

➤ **CALENDRIER D'INSCRIPTION DANS LES ÉCOLES DU SOCIAL - RENTRÉE 2016**

<http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Aquitaine/Dossiers/Agenda-Inscriptions/Inscriptions-dans-les-ecoles-du-secteur-social>

➤ **ADDITIF GUIDE DE L'APPRENTISSAGE**

<http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Aquitaine/Publications/En-telechargement>

Guide pour la scolarisation des enfants et adolescents en situation de handicap

L'édition 2015 du Guide pour la scolarisation des enfants et adolescents en situation de handicap est disponible sur le site du ministère de l'éducation nationale. Destiné à l'information des familles, ce guide pratique rappelle le cadre législatif, les différents acteurs et dispositifs existants, les situations particulières.

Consulter/télécharger le guide :

<http://eduscol.education.fr/cid47791/guidepour-scolariser-les-eleves-en-situation-de-handicap.html>



ONISEP INFOS

Concours Onisep

Organisés en partenariat avec des branches professionnelles, ces concours contribuent à une découverte active du monde des métiers en lien avec les enseignements généraux, technologiques et professionnels.

Parcours Avenir, enseignements d'exploration ou inter-disciplinaires, accompagnement personnalisé, mais aussi enseignements disciplinaires, sont autant d'occasions d'explorer l'environnement professionnel pendant la construction des parcours de formation des élèves.



« **De l'objet aux métiers, découvrez les technologies des industries mécaniques** » en partenariat avec la Fédération des industries mécaniques (FIM) pour les collégiens (4^e et 3^e) et lycéens. Inscriptions ouvertes jusqu'au 19 décembre 2015.



« **Découvrez les métiers du numérique** » en partenariat avec la fédération Syntec pour les collégiens (4^e et 3^e) et lycéens. Inscriptions ouvertes jusqu'au 20 novembre 2015.

Retrouvez le calendrier, les inscriptions et le règlement pour chaque concours sur :

<http://www.onisep.fr/Espace-pedagogique/Concours/Concours-Decouvrez-les-metiers-du-numerique-les-inscriptions-sont-ouvertes>



« **L'avenir s' imagine !** », l'Onisep Languedoc-Roussillon et ses partenaires proposent jusqu'au 30 avril 2016 la 12^e édition du jeu concours en ligne « L'avenir s' imagine ! ». Concours de productions sur une vision d'un métier dans vingt ans dans une société égalitaire entre les femmes et les hommes, ce jeu sérieux se joue à titre individuel ou avec une classe.

Toutes les infos sur www.lavenirsimagine.com



Partir au pair à l'étranger



Pour les jeunes français désireux d'améliorer leur connaissance d'une langue étrangère, le séjour au pair peut s'avérer une excellente formule, permettant de mieux connaître le mode de vie et la culture du pays d'accueil. Votre mission consistera à vous occuper des enfants en l'absence des parents et à effectuer certaines tâches ménagères.

Cependant, la formule «Au pair» n'existe pas dans tous les pays et il est nécessaire d'avoir un visa particulier en dehors de l'Europe.



EUROPE

Pour trouver un séjour «au pair» il est nécessaire de passer par l'intermédiaire d'agences de placement au pair agréées mais il est indispensable de prendre le temps de préparer son départ.

Nous vous conseillons de prendre certaines précautions :

- Prenez contact par courrier avec la famille d'accueil et faites-vous préciser sans ambiguïtés quelles seront les tâches à effectuer.
- Vérifier si vous aurez, selon l'emploi du temps écrit, la possibilité de suivre des cours de langue en tenant compte du trajet et des établissements locaux.
- En cours de séjour, si vous constatez des anomalies ou des exigences injustifiées de la part de la famille d'accueil, mettez-vous immédiatement en rapport avec le/la correspondant-e dépendant de l'agence qui a constitué votre dossier, sa mission étant de veiller au bon respect du contrat passé entre vous et la famille.

Conditions :

- Être âgé-e de 18 ans au moins et de 30 ans au plus (l'âge maximum varie selon les organismes)
- Posséder une connaissance suffisante de la langue
- Accepter un séjour d'une durée de 6 à 24 mois (en général le séjour dure 9 ou 12 mois)
- Fournir 5 à 6 heures de travail par jour (garde d'enfants, petits travaux ménagers), 2 ou 3 soirées de baby-sitting, 5 ou 6 jours par semaine

En échange le jeune est logé en chambre individuelle et prend ses repas avec la famille.

Il perçoit de l'argent de poche et bénéficie des prestations sociales en cas de maladie, d'accident ou de maternité.

Il peut également suivre des cours pour améliorer son niveau linguistique.



CANADA

La formule «Au pair» n'existe pas, c'est une aide familiale qui s'occupe des enfants et il faut trouver un employeur. <http://www.cic.gc.ca/francais/index-can.asp> rubrique « Immigration » puis «Travailler» ---> obtenir un visa : aide familiale.





ÉTATS-UNIS

Les services d'immigration américains désignent sous le terme «Au Pair» toute personne âgée de 18 à 26 ans, nourrie et logée dans une famille américaine en contrepartie de services éventuellement rémunérés (garde d'enfants, aide aux tâches ménagères ou enseignement de langues étrangères). Cette personne doit simultanément fréquenter un établissement américain agréé d'enseignement supérieur.

Le visa

Pour tout séjour «Au Pair» la loi exige l'obtention d'un visa «J» (visiteur d'échange). Les démarches doivent obligatoirement s'effectuer dans le cadre d'un programme d'échange agréé par les services culturels américains (Public Affairs Division of the Department of State - PA).

Les candidats, âgés de 18 à 26 ans, devront joindre une photocopie du Baccalauréat ou du Certificat de fin d'études secondaires au dossier.

En savoir + :

- **Ambassade des États-Unis** : <http://french.france.usembassy.gov/> rubrique «Visas» ---> «Séjour temporaire -> Type de visa -> Au pair

L'Ambassade propose une liste des organismes représentant les programmes J1 en France.

- **Département d'État américain** : <http://j1visa.state.gov/> rubrique «Programs ---> « Au pair » (en anglais uniquement).

Conditions :

- Être âgé-e de 18 à 26 ans
- Résider 12 mois aux États-Unis
- Posséder le permis de conduire
- Avoir un bon niveau d'anglais (être capable de communiquer dans cette langue), avoir le bac ou un bon niveau de culture générale, avoir de très bonnes références concernant les gardes d'enfants
- Être non fumeur (souvent demandé)
- Présenter un extrait de casier judiciaire
- Un billet d'avion A/R (souvent payé par la famille)

La durée du travail est de 45 h maximum par semaine (2 soirs de baby-sitting compris) sur 5 jours 1/2 avec 1 jour et 1/2 de repos par semaine et une fin de semaine par mois et 2 semaines de vacances par an.

Le travail consiste à s'occuper des enfants et participer à quelques petits travaux ménagers, en échange le jeune est logé en chambre individuelle et nourri.

À savoir : les dossiers doivent être déposés 4 mois avant la date de départ choisie.

Il n'est possible de partir au pair qu'une seule fois.

À noter !

Pour l'Australie et la Nouvelle Zélande :
Il faut partir soit avec un visa vacances travail, soit avec un visa étudiant.

Organismes de placement en Aquitaine

➤ AU PAYS DES LANGUES

BP1

33460 Macau

Tél. : 05.33.89.18.00

E-mail : contact@aupaysdeslangues.fr

<http://www.aupaysdeslangues.com>

Chine :

- Avoir entre 18 et 28 ans
- Durée : 3 à 12 mois
- Départ toute l'année
- Durée hebdomadaire du travail : 25 h
- Argent de poche : 750 à 1 000 RMB/CNY par mois (entre 110 et 150 €) + carte de transport et carte SIM chinoise
- Cours : 6 h de mandarin par semaine
- Frais d'inscription : 515 € (hors frais de visa et assurance complémentaire) + 35 € de frais de dossier



**États-Unis :**

- Avoir entre 18 et 26 ans
- Durée : 12 mois minimum
- Départ toute l'année
- Durée hebdomadaire du travail : 45 h
- Argent de poche : 195 \$ / semaine
- Cours : possibilité de prendre des cours, bourse de 500 \$ offerte par la famille
- Frais d'inscription : 415 € (hors frais de visa et assurance complémentaire) + 35 € de frais de dossier, les billets d'avion aller-retour sont compris

**Europe : Allemagne, Danemark, Espagne, Grande-Bretagne, Irlande, Islande, Italie, Norvège, Suède**

- Avoir entre 18 et 28 ans
- Durée : 2 à 12 mois (2 mois minimum l'été et 6 mois minimum le reste de l'année)
- Départ toute l'année
- Durée hebdomadaire du travail : 25 à 30 h
- Argent de poche : 55 à 100 £ (Livre Sterling en Grande-Bretagne), 50 à 100 € en Allemagne, Danemark, Espagne, Italie, Irlande, Islande, Norvège et Suède
- Cours : vous pourrez suivre des cours et éventuellement vous pourrez préparer des examens
- Frais d'inscription : 220 € + 35 € de frais de dossier
- Frais à la charge du jeune : le voyage, l'assurance

**Océanie : Australie**

- Avoir entre 18 et 28 ans
- Durée : 3 à 12 mois (3 mois minimum l'été et 6 mois minimum le reste de l'année)
- Départ toute l'année
- Durée hebdomadaire du travail : 25 à 30 h
- Argent de poche : 180 AUD (Dollar Australien) / semaine
- Frais d'inscription : 315 € (hors frais de visa et assurance complémentaire) + 35 € de frais de dossier

**Nouvelle-Zélande**

- Avoir entre 18 et 29 ans
- Durée : 3 à 12 mois (3 mois minimum l'été et 6 mois minimum le reste de l'année)
- Départ toute l'année
- Durée hebdomadaire du travail : 25 à 30 h
- Argent de poche : 60 à 120 NZD (Dollar Néo-Zélandais) / semaine
- Cours : vous pourrez suivre des cours et éventuellement vous pourrez préparer des examens
- Frais d'inscription : 315 € (hors frais de visa et assurance complémentaire) + 35 € de frais de dossier
- Frais à la charge du jeune : le visa, le voyage et l'assurance

↘ DIRECT LINGUISTIC STAYS - PLAY SCHOOL

«The Maples»
Boulevard de Verdun, 33670 Créon
Tél. : 05 56 23 30 66
Mél : dls@dls.asso.fr - www.dls.asso.fr/

**Grande-Bretagne Formule «Home help»**

- Jeunes filles de plus de 18 ans
- Durée : de 6 à 12 mois
- Départ toute l'année
- Durée hebdomadaire du travail : 30 h
- Argent de poche : 85 £/ semaine
- Frais d'inscription : 720 €
- Test de langue avant le départ et correspondant sur place
- Voyage individuel

↘ OLIVER TWIST WORK AND STUDY

7, rue Léon Morin
33 600 Pessac
Tél. : 05 57 26 93 26
Mél. : contact@oliver-twist.fr
www.oliver-twist.fr
- agence de placement





Europe : Allemagne, Angleterre, Autriche, Écosse, Espagne, Irlande, Italie

- Jeunes filles et jeunes gens de 18 à 28 ans
- Durée : 2 à 3 mois l'été, de 6 à 12 mois pour l'année
- Test de langue avant le départ
- Durée hebdomadaire du travail : 25 à 30 heures (garde d'enfant + légers travaux ménagers)
- Argent de poche : l'équivalent de 80 € / semaine
- Montant de l'inscription : 120 € de frais de dossier et 180 € de frais de placement
- Possibilité de suivre des cours
- Frais pris en charge par la famille : participation aux transports pour se rendre en cours
- Frais à la charge du jeune : le voyage, l'assurance et les frais d'agence
- Dates de départ : toute l'année
- Le permis de conduire est un atout



États-Unis : (Au pair in America)

- Jeunes filles uniquement 18/26 ans
- Départ toute l'année
- Test de langue avant le départ : 140 €
- Cours de langue obligatoires - bourse d'étude de 500 \$ offerte par la famille
- Frais d'inscription et de dossier : 1 300 € tout compris
- Argent de poche : 195,75 \$ par semaine
- Voyage A/R pris en charge par la famille
- Aide à l'obtention du visa



Océanie : Nouvelle-Zélande et Australie

- Avoir de 19 à 28 ans
- Durée : de 4 mois minimum à 12 mois maximum
- Départ toute l'année
- Durée hebdomadaire du travail : de 25 à 40 heures
- Argent de poche : de \$150 à \$180 selon le nombre d'heures
- Montant de l'inscription : Frais de dossier : 120 € - Frais de placement : 280 €
- Frais à la charge du jeune : le visa, le voyage et l'assurance
- Possibilité de suivre des cours : transports pour se rendre en cours pris en charge par la famille



Informations utiles

- **International Au Pair Association** : <http://iapa.org/>
Site en anglais. Répertoire international des organismes adhérents.

- **Union Française des Associations Au Pair - UFAAP**
www.ufaap.org

Regroupement d'agences de placement au pair en France et à l'étranger. Coordonnées des agences affiliées

- **Portail européen de la jeunesse**
http://europa.eu/youth/EU_fr rubrique «Travailler»



En savoir + : Consulter la fiche CIDJ 8.23
« Partir au pair à l'étranger »

Votre avis nous intéresse, pour toute remarque ou suggestion concernant ce produit, écrivez-nous : cpeignier@onisep.fr

www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Aquitaine